

**PROJET**

**QUINQUENNAL**  
**NB TECH**

**NBTECH**  
TECHNOPOLE NANCY HENRI POINCARÉ  
ACCELERATEUR D'ÉNERGIES

**POUR UN  
TERRITOIRE  
EXEMPLAIRE**



**NBTECH**  
L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES ET DES ÉTABLISSEMENTS  
DU TECHNOPOLE NANCY HENRI POINCARÉ  
C/O ADH  
5 ROUTE DE L'AVIATION  
54600 VILLERS LES NANCY

## Présentation de NBTECH

L'association Nancy Brabois Technologie (NBTECH), fondée le 5 mai 2004, a pour but l'organisation, la promotion des entreprises, associations, organismes publics et privés présents sur le site du Technopôle Nancy Henri Poincaré. Elle gère la défense et la gestion des intérêts communs, sociaux, matériels ou autres, présents et à venir, ainsi que l'animation et la promotion des actions visant à dynamiser et à faire rayonner le Technopôle Nancy Henri Poincaré.

La performance des entreprises, des établissements et des écoles passe par le « bien-vivre » des salariés et par l'énergie que les acteurs seront capables de produire ensemble sur ce territoire. Elles comptent d'abord sur elles-mêmes pour changer la trajectoire du monde.

Avec 103 adhérents, NBTECH représente 45% des entreprises et établissements présents sur le Technopôle. Ses adhérents représentent 93% des effectifs travaillant sur site.

## Les grandes réalisations de NBTECH

L'association a mis en place dès 2011 le premier Plan de Déplacement Inter-Entreprises (PDIE) en France. L'objectif d'un PDIE est de trouver des solutions qui rendent les déplacements plus faciles et moins polluants pour le bien-être de toutes les personnes qui vivent, travaillent ou étudient sur un site d'activité. Ce PDIE est coordonné par Scalen en partenariat avec le Grand Nancy. Une étude sur près de 250 établissements et 20 000 personnes a été menée à l'époque sur les déplacements domicile-travail, les déplacements étudiants, les déplacements professionnels, les déplacements du midi mais également les déplacements du public « visiteur » (fournisseurs, clients, etc.). Suite au diagnostic réalisé après cette enquête, un plan d'actions a été imaginé couvrant de nombreuses thématiques :

- Transports collectifs,
- Stationnement,
- Mobilités douces (marche et vélo),
- Covoiturage,
- Autopartage,
- Visioconférences...

Une charte du PDIE a été signée par 27 établissements du Technopôle

qui se sont engagés financièrement pour mettre en place ces actions. Quelques résultats concrets selon une étude réalisée par SCALEN en novembre 2018 :

- Usage de la voiture : - 9%
- Utilisation du vélo pour venir sur le site : + 300%
- Utilisation des transports en commun pour venir sur le site : +33%
- Part des collaborateurs utilisant un véhicule électrique : 1%
- Part des personnes réfractaires au changement : -13%
- Nombre de branchements pour véhicules électrique sur le Technopôle : 8
- Signature d'un partenariat avec BlaBlaLines faisant de Nancy la quatrième ville de France couverte par l'application de covoiturage courte distance (50 co-voiturages quotidiens sont réalisés sur le Technopôle selon BlaBlaLines)

NBTECH, dans le cadre de sa mission d'animation du territoire, s'est également et depuis longtemps fixé pour objectif de

faciliter la vie des entreprises, des établissements, des collaborateurs et agents du Technopôle. Les emplois du temps étant chargés et les contraintes de travail exigeantes, l'association a développé toute une gamme de services dont les collaborateurs peuvent directement bénéficier dans leur entreprise ou sous forme de Drive. Les services sont classés par 5 catégories :

- Ma maison
- Ma voiture
- Mon bien-être
- Mon entreprise
- Mon restaurant

NBTECH a sélectionné des prestataires rigoureux et efficaces afin de simplifier la vie des salariés, des dirigeants d'entreprises, des pères ou mères de famille. Cette conciergerie connectée fut l'une des premières mises en place en France en juin 2018.

Pour un territoire exemplaire

## Aller plus loin

Forte de son expérience, NBTECH souhaite aller plus loin et faire travailler ensemble les entreprises du Technopôle sur une démarche écoresponsable, solidaire et vertueuse. Elle a mobilisé et coordonné depuis le mois de mai 2020 ses 86 ambassadeurs afin qu'ils contribuent à produire ce projet dont l'objectif premier est de faire du Technopôle un territoire exemplaire.

Des partenaires ont dès le début manifesté leur intérêt à s'impliquer dans la démarche. NBTECH propose à tous les acteurs publics et privés de s'engager avec elle dans cette démarche vertueuse en la

finançant, en l'accompagnant, en mettant à disposition les moyens humains, techniques et technologiques pour satisfaire ses cinq ambitions :

1. Contribuer à limiter l'impact des acteurs du Technopôle (collaborateurs, dirigeants, usagers) sur l'environnement
2. Accompagner les publics fragilisés
3. Participer au développement d'actions citoyennes et responsables
4. Agir sur l'attractivité des entreprises en valorisant les actions mises en place.
5. Vivre ensemble pour faire ensemble



**Ces cinq objectifs nourrissent  
une ambitieuse stratégie générale :  
« Faire du Technopôle un territoire exemplaire. »**

Pour avancer et poser les bases solides d'une action pérenne, NBTECH propose une méthodologie simple :

- Identifier ce qui est déjà réalisé par les entreprises présentes sur la zone afin de capitaliser sur leurs expériences.
- S'appuyer sur ce qui fonctionne, enrichir ce qui existe déjà et développer ce qui est susceptible de

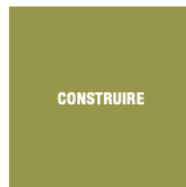
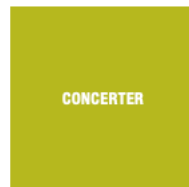
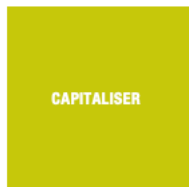
motiver la concrétisation des actions : la sensibilité des dirigeants, des collaborateurs pour l'environnement, l'insertion, le développement durable, l'action collective, le bien-vivre ensemble...

- Définir un projet triennal en identifiant les partenariats possibles pour chacun des axes de travail.

- Prioriser les actions en fonction des moyens obtenus par l'association et des objectifs du projet
- Mettre en place des indicateurs permettant le suivi du déploiement du projet, la mesure de son

efficacité et d'identifier les actions correctrices à mettre en place

- Rédiger un rapport d'activité annuel visant à promouvoir les succès, comprendre les échecs et définir de nouveaux objectifs.



Les 5 propositions sont déclinées en 25 actions et phasées en 80 opérations. Elles sont évaluées par la mise en place de 93 indicateurs afin de mesurer la performance du projet « Pour un Territoire Exemplaire ».

Pour un territoire exemplaire

## Les grands axes de travail

### 1. Contribuer à limiter l'impact des acteurs du Technopôle (collaborateurs, dirigeants, usagers) sur l'environnement

- 1.1.** Informer les collaborateurs et les entreprises de leur consommation d'énergie  
En partenariat avec RTE ou ENEDIS ou EDF, NBTECH propose que soit diffusée via son site Internet et via un affichage dynamique sur le site, la consommation d'électricité du Technopôle ainsi qu'un rappel de celle constatée le même jour l'année passée et les prévisions pour la journée suivante et les alertes de surconsommation. Sur le site de NBTECH figurera également toutes les informations nécessaires à la réduction des foyers de consommation inutiles.
- 1.2.** Informer les collaborateurs et les entreprises de la qualité de l'air ambiant  
En s'appuyant sur les données fournies par Atmo Grand Est, NBTECH propose également de publier sur son site Internet et sur un affichage dynamique présent sur site la qualité de l'air sur le Technopôle, ainsi que la qualité prévue pour le lendemain, les alertes afin d'inciter à l'usage des transports en commun. Sur le site de NBTECH, seront également détaillées les préconisations officielles visant à limiter l'impact d'une forte pollution sur la population.
- 1.3.** Développer le co-voiturage  
NBTECH travaillera avec ses partenaires (BlaBlaLines) afin de pouvoir disposer en temps réel du nombre de covoiturages réalisés quotidiennement sur le Technopôle. L'objectif sera de sensibiliser les usagers sur l'existence de ce dispositif et de ses avantages.
- 1.4.** Mettre en place des bus à énergie propre afin de desservir le Technopôle  
Selon différentes études, le surcout d'exploitation d'un bus au gaz naturel serait de 4% par rapport aux versions diesel équivalentes.
- 1.5.** Inciter à l'utilisation des modes de déplacements doux (vélos, trottinettes)  
NBTECH a créé le premier PDIE de France en 2011 afin de promouvoir une mobilité plus douce au quotidien. NBTECH poursuivra son engagement et la mobilisation des entreprises dans cet objectif.
- 1.6.** Faire du technopole un territoire pilote en lançant l'expérimentation de nouvelles mobilités propres en son sein. Les expérimentations sur le véhicule autonome continuent de se poursuivre, un peu partout dans le monde, le plus souvent en partenariat avec des régies de transport en commun. Navettes et voitures autonomes sont en effet une brique centrale de l'avenir rêvé des transports urbains. La métropole de Rouen fait, en la

matière, figure de pionnière : un mini-réseau de taxis autonomes collectifs sera lancé cet automne, auprès du grand public, sur trois circuits complétant le réseau de tramway. Ils seraient intégrés au réseau local de transport en commun, et pourront être commandés par une application. Derrière cette initiative, on retrouve Transdev, l'opérateur de transport de la Caisse des Dépôts, qui fait partie avec Keolis, la RATP et plusieurs régies métropolitaines ou régionales, des opérateurs de transport publics à la pointe de la recherche en la matière. NBTECH propose d'engager des discussion avec la Métropole et Kéolis afin de faire de Nancy un nouvel espace d'expérimentation de ces systèmes de dessertes innovants.

- 1.7.** Animer la fête du Technopôle, de la Mobilité, de l'écologie et de la cohésion  
Promouvoir une nouvelle mobilité, le sport, l'inclusion du handicap et la préservation de l'environnement doit pouvoir bénéficier d'un temps fort dans l'année. La fête du Technopôle sera dorénavant orientée sur ces sujets afin de mettre en lumière l'ensemble des actions conduites par l'association et de sensibiliser toujours d'avantage les collaborateurs et le public présent.
- 1.8.** Sensibiliser les collaborateurs aux bonnes pratiques de conduite d'un véhicule  
Beaucoup d'entreprises sur le Technopôle utilisent des flottes de véhicules professionnels. Beaucoup de collaborateurs se déplacent encore en véhicules personnels. De nombreuses études ont montré que la consommation de carburant pouvait augmenter de 40% avec une conduite agressive.
- 1.9.** Inciter les entreprises à la mise en place d'une flotte de véhicule électrique ou hybride  
Les entreprises, comme les institutions, ont conscience qu'elles doivent jouer un rôle majeur dans le développement de la mobilité électrique. En cela, les usages des véhicules de collaborateurs correspondent bien souvent aux capacités des véhicules électriques. Par ailleurs, la loi relative à la transition énergétique fixe un objectif de 10% de véhicules à faibles émissions pour tout renouvellement ou nouvelle acquisition à partir de 2020.
- 1.10.** Ancrer l'écologie industrielle et territoriale dans le Technopôle  
Les déchets des uns deviennent aujourd'hui enfin la matière première des autres. La symbiose industrielle devient un enjeu pour les entreprises d'un territoire. Le Technopôle est un territoire de services mais ne peut pas pour autant ne pas s'engager dans la création d'un environnement favorable au partage d'infrastructures, d'équipements, de matières.
- 1.11.** Engager la rénovation des bâtiments  
Le parc immobilier du Technopôle est vieillissant. Il est inefficace énergétiquement et mériterait, pour certains bâtiments, des travaux de rénovation. Au-delà des surcoûts lié à cet état, le bilan carbone du parc immobilier ne répond pas aux objectifs fixés par

les accords de Paris. Il convient de s'engager dans la modernisation des bâtiments présents sur le Technopôle.

- 1.12. Inciter les collaborateurs à prendre les transports en commun  
L'usage plus fréquent des transports en commun repose aussi sur des solutions qui visent à faciliter leur utilisation. Ces petits trucs du quotidien ancrent un geste qui doit demain devenir un réflexe.

## 2. Accompagner les publics fragilisés

- 2.1. Mettre en lumière les emplois disponibles  
Les entreprises qui recrutent sur le Technopôle des talents qui viennent d'autres régions doivent non seulement convaincre les candidats mais également leurs conjoints.
- 2.2. Contribuer à l'insertion du handicap par le travail  
Les entreprises ont énormément de mal à trouver des personnes en situation de handicap pour leur proposer un emploi. Dans ces conditions, beaucoup d'entre elles se résignent à payer les taxes faute de candidat. L'AEIM et l'OHS sont présents sur le plateau.
- 2.3. Prévenir le mal être au travail  
Un nombre grandissant de salariés, de cadres et de dirigeants déclarent souffrir de symptômes liés à des risques psychosociaux. Le phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs effets sur la santé des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement des entreprises (absentéisme, turnover, ambiance de travail...). Sans intervenir dans l'entreprise, NBTECH, en tant qu'association intervenant sur le bien vivre ensemble, se doit de proposer un terrain d'expression pour contribuer à apaiser ce qui doit l'être.
- 2.4. Accéder plus facilement aux travailleurs sociaux  
La vie réserve parfois des moments difficiles et il convient de pouvoir trouver à la fois des solutions pour soi et des solutions avec d'autres. NBTECH souhaite, par l'intermédiaire du Conseil Départemental, fournir une aide personnalisée aux collaborateurs en fonction de leurs difficultés. Elles peuvent être parfois administratives et souvent plus complexes (logement social, accompagnement à l'éducation, médiation, violences conjugales, addictions...).
- 2.5. Mieux accompagner les aidants de personnes âgées, malades ou handicapées.  
En France, 11 millions de personnes aident régulièrement un proche âgé, malade ou handicapé. Le développement du maintien à domicile des personnes âgées et l'inclusion sociale des personnes handicapées entraînent une augmentation du nombre de proches aidants. Si l'on ne prend en compte que le vieillissement de la population, il y aura trois fois plus de seniors de plus de 85 ans en 2050 donc mécaniquement plus d'aidants.



### 3. Participer au développement d'actions citoyennes et responsables

- 3.1.** Prendre en compte tout notre environnement  
Le Technopôle de Brabois est aujourd'hui un espace de travail qui doit mieux s'intégrer dans son environnement ; environnement écologique, social et sociétal. Le Projet "Pour un Territoire Exemplaire" cherche à répondre à cet objectif afin de rapprocher les casquettes économiques et citoyennes des usagers.
- 3.2.** Contribuer à sauver des vies  
Chaque jour, une personne se retrouve victime d'un malaise ou d'un accident du travail. Heureusement, il existe des gestes simples qui permettent de sauver des vies. NBTECH a recensé en 2017 l'ensemble des défibrillateurs disponibles sur le plateau en y indiquant les téléphones et les horaires d'ouverture des locaux où ils se trouvaient. Ce projet amène l'association à aller plus loin dans cette démarche afin de contribuer à donner les moyens de sauver des vies.

### 4. Agir sur l'attractivité des entreprises

- 4.1.** Améliorer le cadre de travail et contribuer à créer un lien entre les collaborateurs.  
Certaines entreprises sont confrontées à des problématiques de turnover important et/ou de taux d'absentéisme élevé, d'autres souhaitent simplement travailler leur marque employeur. Quelle que soit leur raison, le bien-être des salariés et l'amélioration de l'espace de travail sont aujourd'hui des enjeux prioritaires pour les Ressources Humaines. Le phénomène est à tel point important qu'une semaine entièrement dédiée à la qualité de vie au travail a été mise en place chaque année afin de travailler sur leurs performances.
- 4.2.** Mettre à disposition de nouveaux modes de déplacement  
La mobilité vit une profonde révolution de l'innovation, des pratiques et des usages : partage, numérique, nouveaux modèles, transport à la demande, etc. On ne se déplace plus aujourd'hui comme on le faisait hier. Ce bouleversement sans précédent depuis l'émergence de la voiture individuelle doit être intégré dans nos politiques publiques. Cette transformation est aussi et surtout une formidable opportunité pour répondre aux nombreux besoins de mobilité non satisfaits.
- 4.3.** Mettre en place des bornes électriques accessibles sur le Technopôle  
Le programme ADVENIR ouvre le financement par les certificats d'économie d'énergie des points de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables. Les entreprises sont éligibles à une aide de 40% dans une limite de 1 360 € sur l'installation d'une borne de recharge (matériel et installation comprises) destinée à leur propre flotte.

- 4.4.** Fabriquer un document de promotion du territoire pour faciliter le recrutement de nouveaux collaborateurs.  
NBTECH, en partenariat avec Nancy Tourisme, propose de réaliser un support papier et digital visant à présenter la Métropole et le Technopôle, NBTECH, ses services et les atouts du territoire. Recruter un nouveau collaborateur, c'est aussi convaincre son conjoint et les enfants. NBTECH propose de valoriser le cadre de travail, les services disponibles, les engagement RSE des entreprises et les atouts du territoire. En remettant, lors des entretiens d'embauche, ce document l'entreprise disposera d'un argument supplémentaire pour séduire un nouveau talent.

## 5. Vivre ensemble pour faire ensemble

- 5.1.** Faire savoir pour développer les bonnes pratiques  
Selon une étude réalisée par SCALEN, 84% des collaborateurs du Technopôle n'ont pas connaissance de l'action voir de l'existence de NBTECH. Si l'on veut qu'elle atteigne ses objectifs, un travail important sur sa notoriété doit être engagé.
- 5.2.** Faire vivre l'association, et développer son projet  
NBTECH a des frais de structure et s'engage dans un projet résolument novateur. Il s'agit de ne pas ignorer son fonctionnement et la prise en charge de l'ingénierie du projet.

